

Module CFF4 : Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club de football, en sécurité



- **Pédagogie de l'action** : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs, supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires, livret stagiaire remis en début de formation

- Le District de Tarn et Garonne propose en deux modules de 16h cette formation liée au Projet CLUB. Le projet club vise à structurer et développer un club en s'appuyant sur 3 éléments : associatif (pouvoir d'attraction/fidélisation,...), sportif (encadrement,...) ou encore éducatif (règles de vie,...) avec des moyens humains, matériels et financiers.
- Les stagiaires apprennent et améliorent leur esprit d'analyse et d'initiative pour développer leur club. *Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club, proposer des actions de développement et de promotion de l'activité; transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football, prendre en compte les obligations légales et réglementaires...* l'approche du club de football à 360° pour faire face à toutes les situations.
- **A la fin le stagiaire est capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.**
- **La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 4**, le candidat pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :
 - d'avoir suivi le CFF4 complet, et ce sans limites de temps,
 - d'être âgé de 18 ans et plus à la date de la certification.
- En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification.
- La certification comporte :
 - La réalisation et formalisation d'un projet de club, en lien avec ses responsabilités,
 - Un entretien de vingt minutes avec le jury.

- **Le projet associatif (16h)**
 - Identifier l'environnement institutionnel.
 - Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club.
 - Appréhender les bases de la méthodologie de projet.
 - Pérenniser le club, participer à la vie associative
 - Proposer des actions de développement et de promotion de l'activité.
 - Participer activement à la communication interne et externe.
 - Assurer le suivi et évaluer les actions.
- **Le projet sportif et éducatif (16h)**
 - Transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football.
 - Prévenir les risques potentiels liés à l'ensemble des activités.
 - Prendre en compte les obligations légales et réglementaires.
 - Coordonner administrativement le projet technique.
 - Animer pédagogiquement le projet technique
 - Fédérer et structurer une équipe éducative

Public concernés ; Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club de football. Etre sur un binôme lors de la formation (1 Dirigeant et 1 Educateur)

Contact : technique@foot82.fff.fr
Daniel TRISTAN